

Les ex-Proma manifestent devant les sites Peugeot et Lear de Rennes

■ Hier matin, vers 5 heures, une quarantaine de salariés de Proma chargeaient une centaine de pièces et partaient en bus direction Rennes pour manifester devant les sites de Peugeot et Lear.

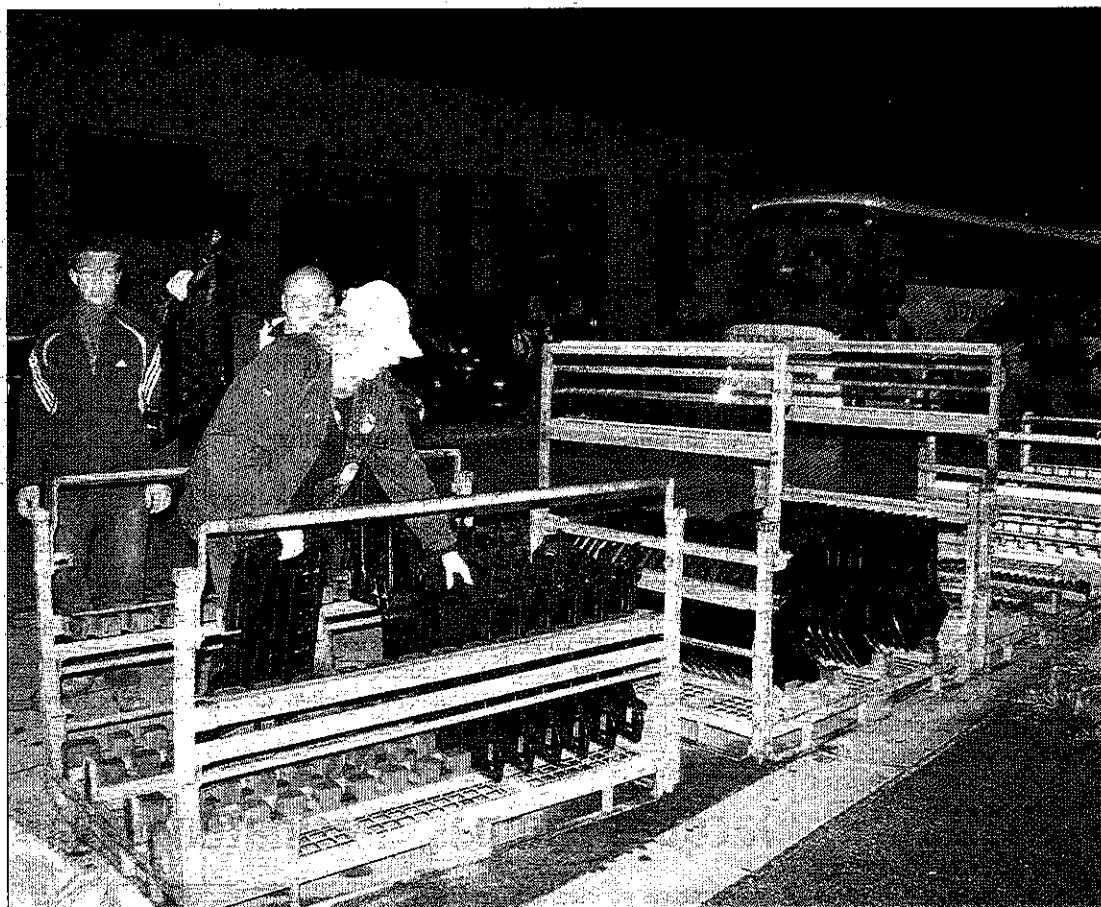
Lassés de ne pas être entendus ni par la direction du groupe Proma Italie, ni par les donneurs d'ordres, soit PSA et son intermédiaire LEAR, groupe américain à qui l'usine de Gien livrait les armatures-de sièges 407 et 1007, les ex-Proma ont décidé d'aller jusqu'à eux. Hier matin, une quarantaine des 83 salariés sont partis pour Rennes, manifester devant les sites de PSA et Lear. « En signe de protestation, nous allons détruire des pièces de notre production devant les usines », annonçaient hier les représentants syndicaux avant le départ.

3 milliards d'euros pour les constructeurs

Vers 5 heures hier matin, la mobilisation s'organisait. Drapeaux, pancartes et une centaine de pièces ont été chargés dans les soutes du bus qui devait les conduire à destination. Arrivés en fin de matinée chez Peugeot, les anciens salariés ont donc jeté les pièces de production devant les grilles de l'usine. « On a tout fait pour se faire entendre, estimait hier après-midi Corinne Guérineau, déléguée syndicale CFDT. Malheureusement, personne ne nous a reçus chez PSA. » Chez Lear, le directeur de site a rencontré les manifestants. « Pour nous indiquer que le groupe ne pouvait rien faire pour nous », tempère Corinne Guérineau. « Nous espérons tout de même que nos messages remontent jusqu'aux directions. »

Jean-Antoine Lopez, secrétaire adjoint du syndicat de la métallurgie du Loiret (CFDT), espérait

HIER MATIN, A L'USINE PROMA.
Les salariés chargent les pièces qu'ils détruiront quelques heures plus tard devant l'usine Peugeot à Rennes.



de la même manière que cette action ait « un effet boule de neige qui débloque la situation. » « On nous a vus, nous avons bloqué les salariés de l'usine, ils vont parler entre eux, ça peut avoir un impact. » L'objectif étant de pousser PSA à faire pression sur Lear, client de Proma Italie.

Hier, les ex-Proma ont voulu rappeler également la responsabilité des pouvoirs publics. « PSA a bénéficié d'une aide de l'État de 3 milliards d'euros pendant que les sous-traitants de rang 2 s'asphyxiaient. », dénonçait Sylvie Guerts, représentante CFDT. Le personnel a tenté de frapper à la porte des ministères du Travail et de l'Industrie, sans succès.

« Faut-il tout brûler ? »

À l'usine, les semaines passent et le ton monte. « Un mois

comme ça, c'est long, surtout pour rester au point zéro. Il va falloir que ça bouge ! », prévenait l'un d'entre eux. « On se demande s'il ne faudrait pas tout faire brûler pour être entendu ! », regrettait hier, au retour, Jean-Antoine Lopez.

Certains étaient déjà prêts à remettre le feu dans une partie du stock. Plusieurs pièces sont déjà sorties sur le parking de l'usine. La veille, Jean-Joseph Galea, délégué syndical FO, avait menacé la préfecture « d'ouvrir les vannes (contenant

des produits chimiques polluants) et de répandre son contenu dans les égouts. » La gendarmerie est alors intervenue et finalement aucune action de ce type n'a été entreprise.

Mélanie Marois.

Deux nouvelles réunions attendues

Les anciens salariés de Proma attendent toujours d'être reçus par les ministères du Travail ou de l'Industrie. Le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur y travaille depuis plusieurs jours, estimant que « l'État doit prendre ses responsabilités et aider les sous-traitants automobiles au moins en faisant pression sur les constructeurs. » Pour

l'heure, le ministère a refusé de les rencontrer mais les ex-Proma espèrent qu'une réunion pourra être organisée dans les prochains jours et se disent prêts à aller manifester à Paris. Par ailleurs, une nouvelle réunion a été annoncée par l'ancien directeur du site, Aldo Filippi. La direction de Proma Italie pourrait de nouveau se réunir avec

l'administrateur judiciaire, M. Jousset, d'ici à mardi. Deux rencontres de ce type se sont déjà tenues pour aboutir à une offre de 12.000 € d'indemnité par salarié, payable en deux fois, contre les 32.000 € (nets) négociés dans l'accord de méthode en septembre 2008, en cas de licenciement économique. Une proposition jugée insuffisante par les salariés.